

Violon baroque 603

Fiche de cours



Nombre de crédits :	23
Prérequis :	Violon baroque 602
Corequis :	-

Activité(s) d'apprentissage :

Type	Description	Quadri.	Pond.
Pratiques dirigées	Violon baroque	Q2	1
Pratiques dirigées	Violon baroque	Q1	1
Prestation artistique certificative	Violon baroque	Q1Q2	4
Pratiques dirigées	Travail avec accompagnateur	Q1Q2	1

Description :

Acquis d'apprentissage et objectifs

La formation vise à donner à l'étudiant les outils techniques, stylistiques et musicaux qui lui permettront d'élaborer un langage musical personnel et réfléchi dans les différents styles du répertoire du « violon baroque » du XVI^e au XVIII^e siècle, et ceci avec différents types d'instruments, de positions et d'accords. Cette formation vise entre autre la mise en pratique de tous les outils permettant une maîtrise approfondie du continuo et du répertoire soliste.

*1,2,3,4,7

Sources et contenus

Il est impératif de former la technique instrumentale de l'étudiant au plus haut degré d'exigence, en s'appuyant notamment sur les nombreuses méthodes des XVIII^e et XIX^e siècles ainsi que sur le répertoire de sonates et concerti. La recherche est incontournable pour la pratique de la musique ancienne. Elle inscrit l'étudiant dans un processus personnel de conceptualisation et permet la découverte de répertoires inexplorés. Une 'école de violon' est approfondie chaque année. Ce travail s'appuie sur un colloque avec concerts associés et en complète synergie avec les activités artistiques de l'étudiant et du projet pédagogique du Conservatoire royal de Bruxelles.

*1,2,3,4,5,6,7

Méthode

Les cours d'instruments sont donnés conjointement à deux étudiants. L'un pour le solo, l'autre pour la musique de chambre. Un cours collectif réunit chaque semaine les étudiants. Ce cours assure la pratique instrumentale collective et l'enseignement de points plus théoriques.

*1,5,7

Évaluations

- Pratiques dirigées: évaluation continue durant les deux premiers quadrimestres basée sur l'implication de l'étudiant au cours, la qualité de son travail quotidien, la qualité de son activité de recherche et sa participation active aux prestations de groupes;
- Pratiques dirigées (travail avec accompagnateur) : évaluation continue durant les deux premiers quadrimestres basée sur le travail de l'étudiant avec un accompagnateur en séances individuelles;
- Prestation artistique formative: évaluation artistique à la fin du premier quadrimestre organisée par le professeur et/ou le conseil d'option ;
- Prestation artistique certificative: évaluation artistique à la fin du deuxième quadrimestre organisée par le professeur et/ou le conseil d'option.

*Référence au Cadre de Compétences Musique

